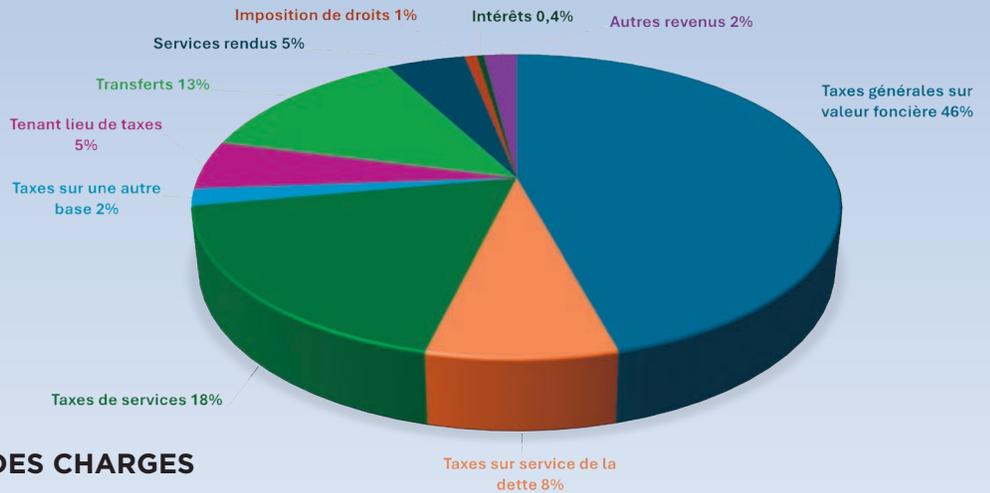
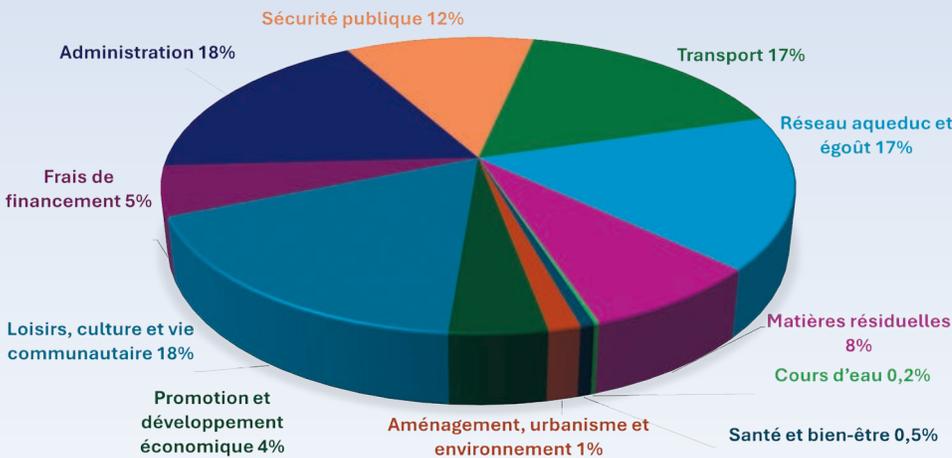


# PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025

## RÉPARTITION DES REVENUS



## RÉPARTITION DES CHARGES



# BMR

# Avantis

Coopérative

Plancher laminé Architek  
8 mm, AC4, 19<sup>65</sup> pi<sup>2</sup>

167  
pi<sup>2</sup>



St-Pascal : 418 492-6343

[avantis.coop](http://avantis.coop)

 BMR Avantis

Codes 002-3780, 002-3777, 002-3778. Détails en succursale, fév 25.

# C'est PAYANT

d'être membre de



**C'EST PLUS DE  
9 000\$**

en argent Place Saint-Pascal  
injecté chez les membres  
au cours de la dernière année

**Vous aimeriez devenir  
membre gratuitement?**

Louis Turbide au 418 492-2706 poste 105  
[direction@leplacoteux.com](mailto:direction@leplacoteux.com)

 @gensdaffairesdesaintpascal

## SAINT-PASCAL DÉVOILE SON PLAN D'ACTION 2025

La Ville de Saint-Pascal vient d'adopter son quatrième plan d'action annuel, issu de la planification stratégique 2020-2030. Ce plan, élaboré en collaboration avec les élus, le Service du développement et le comité consultatif attiré, reflète les ambitions de notre communauté tout en répondant aux réalités actuelles et budgétaires.

Depuis 2019, la Ville a entrepris une démarche visionnaire en consultant la population et les acteurs locaux pour définir les grands axes de développement de notre milieu. En 2025, le plan d'action s'articule encore une fois autour des cinq grands thèmes de la planification stratégique : le cadre urbain et rural, la famille et le milieu de vie, la culture et le patrimoine, l'environnement et le développement durable, ainsi que le développement économique et les communications.

Ce plan structuré et réaliste met en lumière des projets concrets et inspirants tout en respectant le cadre budgétaire de la Ville. L'amélioration de l'accessibilité au parc des Sept-Chute, la mise en place d'une stratégie de consultation de la population, la valorisation de l'entrée de la Ville, l'instauration d'une politique de développement durable, la mise en place de mesures de protection des sources d'eau potable et d'attractivité de la rue Rochette sont quelques exemples des 44 actions qui seront entreprises durant l'année.

Le conseil municipal est fier de porter ce plan ambitieux, qui incarne notre vision commune de développement. Ensemble, nous bâtissons un Saint-Pascal encore plus dynamique, accueillant et prospère.

Pour plus d'information, communiquez avec le Service du développement de la Ville.

## UN SERVICE DE REPAS À DOMICILE VOIT LE JOUR À SAINT-PASCAL

La Ville de Saint-Pascal est fière d'annoncer le lancement officiel de son tout nouveau service de repas à domicile destiné aux personnes dans le besoin. Ce projet, issu de la planification stratégique municipale, a été développé en collaboration avec le centre de services scolaires, Bergeron Traiteur, responsable de la cafétéria de l'école secondaire Chanoine-Beaudet, et surtout, le Centre d'action bénévole Cormoran qui assure l'opération du service.

Grâce à une vaste mobilisation communautaire amorcée en septembre 2024, le service a débuté ses opérations depuis le 9 janvier 2025, où 45 repas sont livrés chaque semaine, les mardis et jeudis, grâce à une équipe de bénévoles dévoués.

Ce projet témoigne de l'engagement de Saint-Pascal

envers le bien-être de ses citoyens les plus vulnérables. « Ce service de repas à domicile est une grande fierté pour notre municipalité. Il illustre la force de notre communauté et notre volonté d'agir concrètement pour améliorer la qualité de vie de nos citoyens », a souligné la mairesse Solange Morneau.

**Le Centre d'action bénévole Cormoran est actuellement à la recherche d'un bénévole pour une courte durée afin d'assurer la livraison d'une dizaine de repas, les mardis et les jeudis, du mois de février au mois de mai.**

### Horaire régulier des bureaux municipaux Services administratifs

**Lundi au jeudi**  
8 h à 12 h  
13 h à 16 h 45

**Vendredi**  
8 h à midi

## Sommaire

Plan d'action 2025.....	3
Service de repas à domicile.....	3
Horaire des bureaux municipaux.....	3
Prévisions budgétaires.....	4-5-6
Résumé des séances du conseil.....	6-7-8
Loi 57.....	9
Avis de nomination.....	9
Calendrier séances du conseil.....	9
Service des travaux publics.....	10
Service de prévention incendie.....	10
Offre d'emploi - Service des loisirs.....	10
Service des loisirs.....	11
Nouvelles du CPA.....	11
Tournoi provincial PassLaPoc.....	11
Des nouvelles de l'APHK.....	12
Des nouvelles de Quartier-Jeunesse.....	12
Co-Éco.....	13
Changement de date - Souper crabe du Club Lions.....	14
Invitation de l'Unité Domrémy.....	14
Invitation du Club des 50 ans et plus.....	14
Centre-Femmes La Passerelle.....	14
Chronique de la sûreté du Québec.....	14

## PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025

Le conseil municipal de la Ville de Saint-Pascal a adopté, lors d'une séance extraordinaire tenue le lundi 16 décembre dernier, son budget pour l'année 2025.

### Faits saillants de 2024 et 2025

La mairesse a débuté la présentation par un bilan des faits saillants de l'année 2024. On y retrouve, notamment, la réfection du centre socioculturel, divers investissements à l'usine de traitement de l'eau potable et la réfection de la rue Notre-Dame.

Dans un second temps, la mairesse a dévoilé les grands projets pour l'année 2025 tels que la réfection des terrains de tennis, le renouvellement des conduites et de la chaussée de l'avenue Chapeau et des rues Blondeau et Saint-Elzéar, et la vidange des boues afin de faire le remplacement de certaines conduites.

### Budget de fonctionnement

En introduction, Madame Morneau a rappelé les éléments incompressibles du budget qui ne peuvent être coupés et qui ont subi une hausse notable comme le déneigement, les frais pour la Sûreté du Québec, le traitement des eaux usées et les assurances.

La mairesse de la Ville de Saint-Pascal, madame Solange Morneau, a d'abord présenté le budget de fonctionnement équilibré au montant de 9 310 651 \$, soit une baisse par rapport à l'année précédente.

Le budget de fonctionnement comprend les dépenses et revenus annuels associés à la prestation des services municipaux. La principale source de financement provient des taxes municipales. Les éléments notables en lien avec le taux de taxation 2025 se résument par la hausse des coûts des services, particulièrement la gestion des matières résiduelles, et du service de la dette incluant maintenant le règlement d'emprunt du centre socioculturel.

REVENUS	2024	2025	ÉCART
Taxes générales sur valeur foncière	3 832 838 \$	4 262 795 \$	429 957 \$
Taxes sur service de la dette	550 739 \$	745 582 \$	194 843 \$
Taxes de services	1 387 819 \$	1 698 915 \$	311 096 \$
Taxes sur une autre base	164 706 \$	167 014 \$	2 308 \$
Tenant lieu de taxes	453 388 \$	486 137 \$	32 749 \$
Transferts	2 111 234 \$	1 226 741 \$	(884 493 \$)
Services rendus	484 065 \$	435 100 \$	(48 965 \$)
Imposition de droits	96 690 \$	65 561 \$	(31 129 \$)
Intérêts	38 000 \$	40 800 \$	2 800 \$
Autres revenus	248 166 \$	182 006 \$	(66 160 \$)
<b>Total des revenus</b>	<b>9 367 645 \$</b>	<b>9 310 651 \$</b>	<b>(56 994 \$)</b>
AFFECTATIONS	2024	2025	ÉCART
Appropriation du fonds de roulement	0 \$	205 277 \$	205 277 \$
Affectation des réserves	33 203 \$	578 399 \$	545 196 \$
<b>Total des affectations</b>	<b>33 203 \$</b>	<b>783 676 \$</b>	<b>750 473 \$</b>
<b>Total</b>	<b>9 400 848 \$</b>	<b>10 094 327 \$</b>	<b>693 479 \$</b>

Publié par Ville de Saint-Pascal  
465, rue Taché, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0  
418 492-2312

Courriel : [hoteldeville@villestpascal.com](mailto:hoteldeville@villestpascal.com)  
Site Internet : [www.villesaintpascal.com](http://www.villesaintpascal.com)

Veuillez noter que l'éditeur se réserve également le droit de choisir les articles qui seront publiés de même que de modifier certains textes.

Parutions de l'année 2025 : février, mars, avril, mai, juin, août, octobre, novembre et décembre

Dépôt légal  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
Bibliothèque et Archives Canada  
ISSN : 1201-9305

Prochaine parution : **7 mars 2025** - Date de tombée : **17 février 2025**

Madame Morneau a également souligné les efforts considérables déployés par la Ville pour minimiser les impacts des hausses de coûts pour les citoyens. « Malgré le contexte économique actuel qui a rendu la tâche particulièrement ardue, nous avons mis en œuvre diverses mesures pour absorber ces augmentations, par exemple en diminuant le budget des opérations par rapport en 2024. Je suis fière des efforts déployés par le conseil et l'équipe municipale. », a-t-elle déclaré.

CHARGES	2024	2025	ÉCART
Administration	1 635 164 \$	1 815 207 \$	180 043 \$
Sécurité publique	1 098 586 \$	1 180 311 \$	81 725 \$
Transport	1 634 966 \$	1 736 067 \$	101 101 \$
Réseau aqueduc et égout	1 103 206 \$	1 711 076 \$	607 870 \$
Matières résiduelles	1 729 453 \$	804 629 \$	(924 824 \$)
Cours d'eau	20 133 \$	21 967 \$	1 834 \$
Santé et bien-être	54 700 \$	62 602 \$	7 902 \$
Aménagement, urbanisme et environnement	142 793 \$	141 868 \$	(925 \$)
Promotion et développement économique	366 641 \$	432 316 \$	65 675 \$
Loisirs, culture et vie communautaire	1 654 644 \$	1 795 099 \$	140 455 \$
Frais de financement	353 979 \$	553 852 \$	199 873 \$
<b>Total des charges</b>	<b>9 794 265 \$</b>	<b>10 254 994 \$</b>	<b>460 729 \$</b>
AFFECTATIONS	2024	2025	ÉCART
Amortissements	(1 117 525 \$)	(1 126 600 \$)	(9 075 \$)
Remboursement de la dette	534 075 \$	490 756 \$	(43 319 \$)
Remboursement fonds de roulement	104 221 \$	97 051 \$	(7 170 \$)
Activités d'investissement	0 \$	293 676 \$	293 676 \$
Réserves et affectations	85 812 \$	84 450 \$	(1 362 \$)
<b>Total des affectations</b>	<b>(393 417 \$)</b>	<b>(160 667 \$)</b>	<b>232 750 \$</b>
	<b>9 400 848 \$</b>	<b>10 094 327 \$</b>	<b>693 479 \$</b>

## Taux et tarification 2025

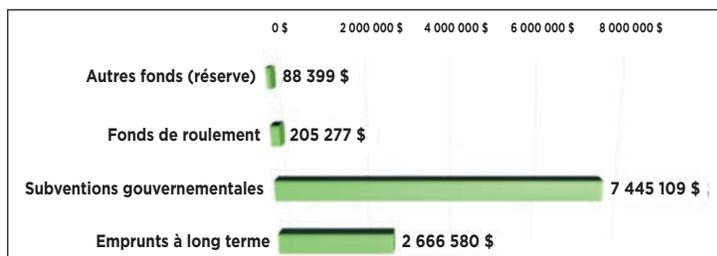
TAXES FONCIÈRES	2024 (du 100\$ d'éval.)	2025 (du 100\$ d'éval.)
Résidentielle	0,8874 \$	0,9600 \$
Service de la dette	0,1401 \$	0,1851 \$
SERVICES	2024	2025
Aqueduc	299,00 \$	362,31 \$
Égout	108,00 \$	160,00 \$
Vidange de fosse septique	105,44 \$	105,48 \$
Collecte des ordures	153,00 \$	164,25 \$
Recyclage	26,00 \$	37,13 \$
Matières organiques	109,00 \$	143,25 \$
Réserves financières : boues	25,00 \$	25,00 \$
Réserves financières : eau potable	25,00 \$	25,00 \$
Financement : eau potable urbain	8,92 \$	8,88 \$
Financement : Patry/Varin/Taché (utilisateurs aqueduc et égout)	64,79 \$	65,67 \$

## PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025 (suite)

### Programme triennal d'immobilisations

Le budget d'investissement permet de financer les projets d'immobilisations que la Ville prévoit effectuer pour entretenir ses infrastructures, favoriser le développement économique, culturel et social, et également améliorer la qualité de vie des citoyens par un meilleur aménagement urbain et des infrastructures communautaires. Un montant de 10 405 365 \$ a été prévu pour l'année 2025 dont 7 445 109 \$ proviendront de subventions gouvernementales.

Parmi les projets identifiés au programme triennal d'immobilisations pour l'année 2025, on compte, entre autres, la réfection de ponceaux, de conduites et de chaussées, des investissements aux usines de traitement de l'eau potable et des eaux usées et des acquisitions au niveau du fonctionnement des travaux publics.



	2025	2026	2027	Total
Sécurité publique	740 000 \$		900 000 \$	1 640 000 \$
Transport	185 277 \$	4 223 111 \$	100 000 \$	4 508 388 \$
Hygiène du milieu	8 952 329 \$	25 000 \$	1 200 000 \$	10 177 329 \$
Urbanisme et mise valeur du territoire	30 000 \$	75 000 \$		105 000 \$
Loisirs et culture	497 759 \$	273 403 \$	395 000 \$	1 166 16 \$
<b>Total <sup>2</sup></b>	<b>10 405 365 \$</b>	<b>4 596 514 \$</b>	<b>2 595 000 \$</b>	<b>17 596 879 \$</b>

Il est possible de consulter le document de présentation du budget 2025 au [www.villesaintpascal.com](http://www.villesaintpascal.com) sous l'onglet séances du conseil.

## RÉSUMÉ DES SÉANCES DU CONSEIL

### Séance ordinaire du 4 novembre 2024

Lors de cette séance, Madame Louise St-Pierre, greffière a procédé au dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires complétées par Mesdames Solange Morneau, Isabelle Chouinard, Josée Chouinard et Céline Langlais de même que par Messieurs Francis Ouellet, François Gagné-Bérubé et Rémi Pelletier.

La greffière a procédé au dépôt d'une pétition demandant au conseil municipal de réaliser des travaux de prolongement du trottoir sur la rue Taché (au sud de la voie ferrée) ainsi qu'à des travaux de pavage.

Le conseil municipal a résolu :

- d'autoriser le versement à la MRC de Kamouraska d'un montant de 698 \$ en 2024 pour les services rendus en sécurité publique (cadets).
- d'autoriser le paiement à Marcel Charest et Fils inc. d'un montant de 207 832,88 \$ incluant les taxes et une retenue de garantie de 10 % en regard du contrat pour les travaux d'agrandissement et de réfection du centre communautaire Robert-Côté.
- d'autoriser le paiement d'une somme de 1 132,04 \$ incluant les taxes à 9220-7307 Québec inc. (Excavation S.M.) et une retenue de garantie de 10 % en regard du contrat pour les travaux de bouclage du réseau d'aqueduc de la rue Saint-Yves à la rue Saint-André.
- d'autoriser le paiement d'un montant de 141 798,23 \$ incluant les taxes à Les Entreprises JR Morin inc. dans le cadre du contrat de pose d'enrobé bitumineux pour la réparation de la chaussée.
- d'autoriser le paiement d'un montant de 12 561,02 \$ incluant

les taxes à Samuel Lebrun inc. pour la réalisation de travaux de peinture au centre de formation et d'entraînement pratique en sécurité incendie.

- d'autoriser le paiement de coûts supplémentaires à Groupe Colas Québec inc. pour l'installation de deux puisards pluviaux dans le cadre du contrat de pavage de la rue Notre-Dame au montant de 26 127,15 \$ incluant les taxes et de pourvoir au paiement de la dépense autorisée à même le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2024.
- de décréter la réalisation de travaux pour la fourniture et l'installation d'une glissière de sécurité à l'intersection du 4<sup>e</sup> Rang Ouest et de la route Centrale, d'octroyer, pour ce faire, un contrat à Les Entreprises Rémi Charest inc. au montant de 7 802,55 \$ incluant les taxes et de pourvoir au paiement de la dépense autorisée à même l'aide financière à recevoir dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale - volet Projets particuliers d'amélioration.
- d'octroyer à Eurofins Environex le contrat pour réaliser les analyses d'eau potable, d'eaux usées et d'eaux usées industrielles pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025 au coût de 20 000,17 \$ incluant les taxes, les frais de disposition et le transport aller-retour des boîtes d'échantillonnage.
- de ratifier et d'adopter la Politique d'accueil et d'intégration durable des nouveaux arrivants.
- de confirmer l'intérêt et la volonté de la Ville de déposer une demande de financement au programme de subvention 4 500 bornes d'Hydro-Québec pour l'installation d'une borne de recharge double dans le stationnement de l'école secondaire

Chanoine-Beaudet à Saint-Pascal afin d'améliorer l'offre de services aux visiteurs, aux enseignants, aux étudiants ainsi qu'aux locataires de ce secteur n'ayant pas de telle installation à proximité.

- de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique.
- de formuler une demande d'aide financière auprès du ministère du Patrimoine canadien pour l'organisation de la fête du Canada 2025.
- de formuler une demande de subvention dans le cadre du programme Emplois d'été Canada pour le camp de jour estival 2025.

#### Séance extraordinaire du 11 novembre 2024

Lors de cette séance, le conseil municipal a résolu :

- d'autoriser l'achat de deux pompes submersibles pour l'usine de traitement d'eau potable auprès de Xylem Canada LP au montant de 69 966,43 \$ incluant les taxes et de pourvoir au paiement de la dépense autorisée à même l'aide financière provenant du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2024.
- d'autoriser le versement d'une somme de 1 500 \$ au Centre Accueil-Partage du Kamouraska pour la préparation des paniers de Noël.
- d'autoriser l'achat de 40 tubes Atara à chapeau fermé de Premier Tech avec les ancrages intermédiaires pour l'usine de traitement d'eaux usées auprès de Brault Maxtech inc. au montant de 76 458,38 \$ incluant les taxes et de pourvoir au paiement de la dépense autorisée à même l'aide financière provenant du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2024.

#### Séance extraordinaire du 25 novembre 2024

Lors de cette séance, Monsieur Francis Ouellet, conseiller a donné un avis de motion de l'adoption à une séance ultérieure du Règlement numéro 405-2024 modifiant le Règlement numéro 335-2019 sur la gestion contractuelle et a procédé au dépôt du projet de règlement.

Le conseil municipal a résolu :

- de modifier l'article 12.1 intitulé « SERVICE 9-1-1 » de l'entente intermunicipale relative à la sécurité incendie liant la Ville de Saint-Pascal et les municipalités de Saint-Philippe-de-Néri, Kamouraska, Saint-Bruno-de-Kamouraska, Saint-Germain-de-Kamouraska et Sainte-Hélène-de-Kamouraska,
- de ratifier les termes de l'entente de service à intervenir avec la CAUCA pour l'application SURVI-Plan d'intervention pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2027 pour un montant total de 3 025,92 \$ incluant les taxes.
- de ratifier les termes du contrat de service du logiciel d'alertes et de notifications de masse à intervenir avec la CAUCA, notamment le paiement des frais annuels et des frais variables prévus au contrat en fonction du nombre de déclenchements.
- de ratifier les termes du contrat à intervenir avec la CAUCA pour le service de gestion d'appels 9-1-1.
- de ratifier les termes du contrat à intervenir avec la CAUCA pour le service de répartition des appels incendie.
- de procéder à l'achat d'un camion-benne 6 roues 2019 de marque Inter auprès de Yves G. Blouin Auto inc. au montant de 126 242,55 \$ incluant les taxes et de pourvoir au paiement de la dépense autorisée à même un emprunt au fonds de roulement

de la Ville, lequel emprunt sera remboursable sur une période de 10 ans.

- de demander à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, à la ministre des Transports et de la Mobilité durable et au ministre de l'Environnement, de la Lutte aux changements climatiques, de la Faune et des Parcs de reporter la mise en vigueur des normes portant sur le transport ferroviaire, de mobiliser les données nécessaires sur la définition d'une norme qui prendra en considération la vitesse, la fréquence et la dimension des trains circulant sur le territoire, de présenter une norme ajustée pour consultation aux MRC et aux municipalités du Québec et de prévoir des mesures financières pour appuyer les MRC et les municipalités dans la mise en application de cette nouvelle norme sur leur territoire.

#### Séance ordinaire du 2 décembre 2024

Lors de cette séance, Madame France Boucher, trésorière a procédé au dépôt de la liste des comptes à recevoir en taxes foncières en date du 29 novembre 2024 pour un solde de 358 818,84 \$.

Le conseil municipal a résolu :

- d'accepter l'offre faite par la firme VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS INC. pour l'émission d'obligations au montant de 2 583 000 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunt numéros 235-2013 et 301-2017 au coût réel de 4,00970 % pour les années 2025 à 2029.
- de ratifier et d'adopter le calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2025.
- de nommer Monsieur Francis Ouellet, conseiller à titre de maire suppléant pour la période du 19 janvier 2025 au 19 juillet 2025.
- d'adopter le Règlement numéro 405-2024 modifiant le Règlement numéro 335-2019 sur la gestion contractuelle.
- d'autoriser le paiement à 9220-7307 Québec inc. (Excavation S.M.) d'une somme de 3 038,10 \$ incluant les taxes et une retenue de garantie de 10 % en regard du contrat pour les travaux de bouclage du réseau d'aqueduc de la rue Saint-Yves à la rue Saint-André.
- d'autoriser le paiement à 9091-9598 Québec inc. (Transport Pierre Dionne) d'un montant de 2 944,58 \$ incluant les taxes pour la libération de la moitié de la retenue de garantie en regard du contrat pour le remplacement d'un ponceau sur la route Moreau.
- d'autoriser le paiement à Ortec Environnement Services inc. de coûts supplémentaires au montant de 1 244,39 \$ incluant les taxes dans le cadre du contrat de nettoyage des conduites sanitaires.
- d'octroyer un contrat à La Compagnie de Réfrigération Ray (Rivière-du-Loup) inc. pour la mise à niveau des systèmes de ventilation à l'usine de traitement d'eau potable et au poste de pompage d'eau brute au coût de 45 196,67 \$ incluant les taxes et de pourvoir au paiement des travaux autorisés à même l'aide financière provenant du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2024.
- d'autoriser l'achat d'un débitmètre électromagnétique et de six sondes de niveau pour l'usine de traitement d'eau potable auprès de Veolia Water Technologies Canada inc. au coût de 13 987,34 \$ incluant les taxes et les frais de transport et de pourvoir au paiement de la dépense autorisée à même le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2024.
- de demander à la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles du Kamouraska de mettre en place, à compter du

## RÉSUMÉ DES SÉANCES DU CONSEIL (suite)

1<sup>er</sup> janvier 2025, une ligne téléphonique dédiée à la gestion des plaintes concernant la gestion des matières résiduelles accessibles à tous les citoyens des municipalités faisant partie de la Régie.

- d'accepter le départ de Madame Diane Lavoie au poste de technicienne en administration, lequel sera effectif à compter du 28 février 2025 et de la remercier pour son bon travail au cours de ses années de service.
- d'embaucher Madame Kelly-Ann Massé et Monsieur Félix-Antoine Plourde à titre de personnel étudiant au Service des loisirs pour la période du 3 décembre 2024 au 26 avril 2025.
- d'autoriser le renouvellement du Programme d'aide municipal pour l'économie d'eau potable pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2028 et d'autoriser le versement d'une somme totale de 1 000 \$ annuellement dans ledit programme.
- d'autoriser le renouvellement du Programme de soutien à la culture de la Ville de Saint-Pascal, volet jeunesse et volet développement, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2028 et d'autoriser le versement d'une somme totale de 2 500 \$ annuellement dans ledit programme, soit 1 500 \$ dans le volet jeunesse et 1 000 \$ dans le volet développement.
- de ratifier les termes du protocole d'entente à intervenir avec le Club les Belles Pistes du Rocher Blanc inc. relativement à l'octroi de rabais pour l'accès aux pistes de ski de fond et de raquette aux résidents de Saint-Pascal pour la saison hivernale 2024-2025.
- d'autoriser le versement d'une aide financière totale de 10 000 \$ au Centre de la petite enfance Pitatou dans le cadre de leur projet de restructuration des espaces de cuisine.
- de siéger au conseil d'administration de la Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent au poste de représentant du développement économique et communautaire et de désigner Monsieur Jean-Philippe Grenier, chargé de projet à la Ville de Saint-Pascal, pour occuper ce poste.
- d'autoriser le versement d'une somme de 600 \$ à l'Unité Domrémy Saint-Pascal inc.
- de procéder à l'ouverture d'un poste de technicien(ne) en administration au Service de la trésorerie selon les modalités de la convention collective de travail en vigueur.

### Séance extraordinaire du 16 décembre 2024 (20 h)

Lors de cette séance, le conseil municipal a résolu :

- d'adopter les prévisions budgétaires 2025 totalisant des revenus et des dépenses équilibrés de 9 310 651 \$.
- d'adopter le programme des dépenses en immobilisations 2025-2026-2027 totalisant des dépenses de 10 405 365 \$ en 2025, 4 596 514 \$ en 2026 et 2 595 000 \$ en 2027 pour un total de 17 596 879 \$.
- de publier un document explicatif du budget 2025 et du programme triennal d'immobilisations 2025, 2026 et 2027 à l'intérieur du premier numéro du journal municipal l'Essentiel de l'information de l'année 2025.

### Séance extraordinaire du 16 décembre 2024 (21 h)

Lors de cette séance, Monsieur Rémi Pelletier, conseiller a donné un avis de motion de l'adoption à une séance ultérieure du Règlement numéro 406-2024 décrétant les différents taux de taxation pour l'année 2025 et Monsieur François Gagné-Bérubé, conseiller a procédé au dépôt du projet de règlement.

Monsieur François Gagné-Bérubé, conseiller a donné un avis de motion de l'adoption à une séance ultérieure du Règlement numéro 407-2024 régissant les comptes de taxes pour l'année 2025 et Monsieur Rémi Pelletier, conseiller a procédé au dépôt du projet de règlement.

Madame Céline Langlais, conseillère a donné un avis de motion de l'adoption à une séance ultérieure du Règlement numéro 408-2024 imposant une taxe spéciale sur la base d'une tarification pour le remboursement des coûts versés à la MRC de Kamouraska pour des travaux d'entretien effectués sur la Branche 3 du cours d'eau Minville et Madame Josée Chouinard, conseillère a procédé au dépôt du projet de règlement.

Le conseil municipal a résolu :

- d'approprier un montant maximal de 53 000 \$ dans la réserve financière en eau potable pour pourvoir au paiement des dépenses en produits chimiques d'ici le 31 décembre 2024.
- d'autoriser le paiement à 2646-1871 Québec inc. (Aménagement Benoît Leblond) d'un montant de 14 353,49 \$ incluant les taxes correspondant à la moitié de la retenue de garantie détenue par la Ville en regard du contrat pour les travaux de remplacement de trottoirs.
- d'autoriser le paiement à Marcel Charest et Fils inc. d'un montant de 542 452,29 \$ incluant les taxes et la moitié de la retenue de garantie détenue par la Ville en regard du contrat pour les travaux d'agrandissement et de réfection du centre communautaire Robert-Côté.
- d'autoriser le paiement à Groupe Colas Québec inc. dans le cadre du contrat de pavage de la rue Notre-Dame d'un montant de 274 735,94 \$ incluant les taxes et une retenue de garantie de 10 %.
- de procéder à l'achat de tapis pour le centre socioculturel auprès du Centre de rénovation Camille Dumais inc. au montant de 11 374,99 \$ incluant les taxes.
- de ratifier les termes du contrat de vente à intervenir avec Excavation Stéphan Michaud pour le lot numéro 6 623 396 du cadastre du Québec au coût de 18 837,46 \$ excluant les taxes.
- de ratifier les termes de l'entente à intervenir avec ICO Technologies inc. et la Ville pour la fourniture et le support du logiciel Première Ligne pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025 au montant total de 7 477,11 \$ incluant les taxes.
- d'embaucher Madame Line St-Pierre à titre de chargée de projet au Service du greffe à compter du 6 janvier 2025, et ce, jusqu'au 25 avril 2025.
- d'embaucher Monsieur Simon Rancourt à titre de chargé de projet à la direction générale à compter du 6 janvier 2025, et ce, jusqu'au 28 mars 2025.
- d'accepter la démission de Monsieur Julien Caron à titre d'ouvrier d'entretien au Service des travaux publics et de le remercier pour ses bons services.
- d'embaucher Monsieur Jérémy Tremblay à titre de personnel étudiant au Service des loisirs pour la période du 17 décembre 2024 au 26 avril 2025.
- d'autoriser le versement d'une somme de 2 000 \$ à Services Kam-Aide dans le cadre de sa campagne de sociofinancement.

**Louise St-Pierre, avocate, OMA, greffière**  
greffe@villestpascal.com

## TOLÉRANCE ZÉRO POUR LA VIOLENCE ET L'INTIMIDATION; SAINT-PASCAL S'ENGAGE À PROTÉGER SES ÉLUS ET SES EMPLOYÉS

En 2024, le gouvernement du Québec a adopté une loi visant à protéger les élus et à favoriser l'exercice sans entraves de leurs fonctions. La Ville de Saint-Pascal tient à rappeler son engagement envers un environnement de travail respectueux et sécuritaire pour ses élus, ainsi que ses employés.

Cette loi, adoptée en réponse à une hausse des cas d'incivilité envers les élus, introduit de nouvelles mesures visant à prévenir et à sanctionner les menaces, le harcèlement et l'intimidation à leur endroit.

### Protection des élus, maintien de la démocratie

Les élus municipaux sont des citoyens comme vous, qui ont choisi de s'impliquer dans la communauté pour son bien-être, pour son développement, de même que pour relever des défis. Ils désirent être à l'écoute des citoyens, répondre à leurs besoins et aspirations, avec rigueur et intégrité, et avoir un impact positif sur le quotidien de ceux-ci. Ils méritent d'exercer leurs fonctions dans un climat de respect et de sécurité. En protégeant les élus, nous préservons la démocratie locale et encourageons la participation citoyenne.

### Environnement de travail sain

Les employés municipaux ont le droit de travailler dans un environnement exempt de violence et d'intimidation. Que ce soit en personne ou au téléphone, les employés de la Ville ne sont pas tenus de vous servir en cas de paroles ou de comportements agressifs, impolis ou offensants envers eux.

### Des exemples de comportements inacceptables

- **Agressions psychologiques:** insultes, harcèlement, menaces verbales.
- **Dommages matériels:** vandalisme, destruction de biens.
- **Agressions physiques :** coups, bousculades, menaces avec le poing ou avec une arme.

### Séances du conseil

C'est avec plaisir que nous invitons les citoyens à assister aux séances du conseil. Afin de favoriser un climat de respect et d'échanges constructifs, nous souhaitons vous rappeler quelques règles simples, lesquelles se retrouvent dans le règlement municipal numéro 409-2025 :

- **Respect mutuel :** Les propos injurieux, les insultes et les menaces sont strictement interdits.
- **Protocole des échanges :** Pour garantir la fluidité des échanges, les interventions se feront uniquement à la demande du président de la séance.
- **Période de questions :** Les questions posées doivent être claires et ne pas être accompagnées de commentaires, mais elles peuvent être précédées d'un préambule.

**Quelles sont les conséquences de comportements inadéquats?**

Toute personne qui entrave l'exercice des fonctions d'un élu municipal en le menaçant, en l'intimidant ou en le harcelant, ou qui cause des désordres lors d'une séance du conseil municipal s'expose à une amende.

La violence, sous toutes ses formes, n'a pas sa place dans notre communauté. Les agressions physiques, les menaces, la diffamation et le harcèlement envers nos élus et employés municipaux constituent des actes passibles de sanctions. Qu'ils soient commis en personne, par téléphone, en ligne ou sur les médias sociaux, ces actes sont inacceptables et ne seront pas tolérés.

### AVIS DE NOMINATION

La Ville de Saint-Pascal est ravie d'annoncer la nomination de Marie-Ève Blache-Gagné au poste de greffière adjointe. Forte d'une solide expérience, Marie-Ève apportera à la Ville une expertise approfondie en administration municipale.



Elle a occupé une variété de postes dont plusieurs dans le domaine municipal. Son parcours démontre une grande polyvalence et une solide connaissance des enjeux municipaux.

La Ville est convaincue que les qualités de Marie-Ève, notamment sa rigueur, son sens de l'organisation, son dynamisme et son ouverture d'esprit feront d'elle un atout précieux. Marie-Ève aura pour mandat de soutenir la greffière dans la rédaction et le suivi des dossiers de nature légale.

### CALENDRIER DE LA TENUE DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL DE VILLE POUR L'ANNÉE 2025

<b>JANVIER</b> Lundi 13 janvier 2025	<b>JUILLET</b> Lundi 7 juillet 2025
<b>FÉVRIER</b> Lundi 3 février 2025	<b>AOÛT</b> Lundi 4 août 2025
<b>MARS</b> Lundi 3 mars 2025	<b>SEPTEMBRE</b> Mardi 2 septembre 2025
<b>AVRIL</b> Lundi 7 avril 2025	<b>OCTOBRE</b> Mercredi 1 <sup>er</sup> octobre 2025
<b>MAI</b> Lundi 5 mai 2025	<b>NOVEMBRE</b> Lundi 10 novembre 2025
<b>JUIN</b> Lundi 2 juin 2025	<b>DÉCEMBRE</b> Lundi 1 <sup>er</sup> décembre 2025

Les séances ordinaires sont fixées à 20 h  
à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

## MONTICULES DE NEIGE AUX INTERSECTIONS

Nous constatons que plusieurs citoyens poussent la neige aux extrémités de leur terrain, ce qui fait en sorte d'obstruer la vue aux intersections et d'enterrer les panneaux d'arrêt. La Ville demande donc d'éviter de pousser la neige et de former des monticules sur le bord des rues et aux intersections. Il est important de ne pas obstruer la vue et de laisser les panneaux d'arrêt dégagés afin que les automobilistes et les piétons puissent circuler de façon sécuritaire.

**Bernard Tanguay, directeur**  
Service des travaux publics  
418 492-2312, poste 400  
travauxpublics@villestpascal.com



## RAPPEL IMPORTANT SUR LE RAMONAGE ET LE MONOXYDE DE CARBONE

Depuis le début de l'hiver, le Service intermunicipal de sécurité incendie a déjà eu à intervenir à quelques reprises pour des feux de cheminées. Voici donc quelques rappels :

### Pourquoi le ramonage est essentiel :

- **Prévient les incendies** : La créosote, un résidu très inflammable, s'accumule dans votre cheminée. Un ramonage annuel (voire deux en cas de forte utilisation) l'élimine.
- **Évite les intoxications** : Un conduit bien nettoyé assure une meilleure évacuation des gaz, réduisant ainsi le risque d'intoxication au monoxyde de carbone, un gaz invisible et inodore.

Nous vous suggérons de faire appel à un professionnel pour le ramonage, car les bûches de ramonage ou les produits chimiques n'éliminent qu'une partie des dépôts de créosote.

### Le monoxyde de carbone : un danger invisible

- **Détecteur obligatoire** : La réglementation exige un détecteur de monoxyde de carbone dans toutes les résidences équipées d'un appareil de chauffage à combustible (bois, granule, huile) ou avec un garage attenant.
- **En cas d'alarme** : Évacuez immédiatement et appelez le 911.

Le Service intermunicipal de sécurité incendie demeure disponible pour répondre à vos questions. Contactez le 418 492-2312, poste 241.

**Mathias Roussel**  
Technicien en prévention incendie  
mroussel@villestpascal.com

## OFFRE D'EMPLOI SERVICE DES LOISIRS

La Ville de Saint-Pascal est actuellement à la recherche de personnel pour ses programmes estivaux de loisir qui se dérouleront entre les mois de juin et août 2025.

### ANIMATEUR ET ANIMATRICE DE CAMP DE JOUR

#### Description des tâches

- Planifier, organiser et animer des programmations quotidiennes d'activités;
- Assurer la sécurité, l'encadrement et le bien-être des enfants;
- Participer à des formations et à des périodes de planification;
- Effectuer toutes autres tâches connexes qui pourront lui être confiées.

#### Exigences

- Retourner aux études à temps complet à l'automne 2025;
- Avoir 15 ans et plus;
- Détenir une formation en lien avec l'animation ou les enfants est un atout;
- Avoir une formation en premiers soins valide est un atout.

#### Qualités requises

- Sens de l'organisation et des responsabilités;
- Esprit d'équipe;
- Dynamisme, créativité et ponctualité.

#### Disponibilités

- Journée de planification présaison le samedi 24 mai;
- Réalisation du camp de jour du 23 juin au 7 août.

#### Conditions

- Salaire selon les conditions salariales en vigueur;
- Entre 35 et 40 heures par semaine.

#### Modalités pour postuler

Transmettre au Service des loisirs votre candidature, avec la mention du poste désiré, avant le lundi 10 mars à 16 h.

Par la poste : 420, rue Notre-Dame  
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0

Par courriel : loisirs@villestpascal.com

Seuls les candidats et candidates retenus pour l'entrevue seront contactés.

## PATINAGE LIBRE ET HOCKEY LIBRE AU CENTRE SPORTIF

Des périodes de patinage libre et de hockey libre sont prévues à chaque semaine.

Nous vous invitons à consulter le site Internet de Ville Saint-Pascal, dans la section **Loisirs / Activités libres - Centre sportif** afin de vérifier les changements à l'horaire.



C.P.A Saint-Pascal

## NOUVELLES DU CPA

Déjà la mi-saison terminée pour notre club, beaucoup de nouveaux petits patineurs se sont inscrits à l'école de patinage depuis le début de la saison. Merci de votre soutien et de permettre aux jeunes de passer de beaux moments!

Les 25 et 26 janvier derniers, plusieurs patineuses de notre Club ont participé à la Finale régionale de patinage Star et Jeux du Québec régionaux à Mont-Joli.

Suivez-nous sur notre page Facebook pour les résultats.

Il est toujours possible de nous apporter vos produits consignés pour notre financement.

**Chez Andrée-Anne :**  
au 870, rue Desjardins  
Saint-Pascal

**Chez Marlène :**  
au 192A, route 230 Ouest  
Saint-Philippe-de-Néri

## ÉQUIPEMENTS EXTÉRIEURS

Vous pouvez profiter des diverses installations extérieures gratuitement.

### PATINOIRE EXTÉRIEURE (HOCKEY)

À côté du Centre sportif de Saint-Pascal

**Horaire :** Tous les jours..... 10 h à 22 h

### ANNEAU DE GLACE (PATINAGE)

Terrain de balle molle, avenue Martin

*Roulotte et supports pour enfants à la disposition des patineurs*

### Horaire avec surveillance

En semaine ..... 17 h 30 à 21 h

Fin de semaine et congé scolaire ..... 17 h 30 à 21 h

### Horaire sans surveillance

En semaine ..... 10 h à 12 h et 13 h à 16 h

Fin de semaine et congé scolaire ..... 10 h à 17 h 30

### GLISSADE

Derrière l'École secondaire Chanoine-Beaudet

*Chambres à air seulement, disponibles sur place*

### Horaire

Fin de semaine et congé scolaire ..... 10 h à 16 h

**Venez encourager vos équipes des Voisins!**

## TOURNOI PROVINCIAL PASSLAPOC DU KAMOURASKA



**12 AU 16 FÉVRIER 2025**

Catégorie M11 - A, B et BB et M13 - A, B

**OUVERT À TOUS  
GRATUIT**

Centre sportif de Saint-Pascal  
Centre Bombardier de La Pocatière



**HOCKEY MINEUR  
KAMOURASKA**



AHMK.CA / FACEBOOK



Saviez-vous que les produits éco-responsables vendus à la Boutique APHK sont fabriqués dans nos ateliers? L'objectif de l'APHK est de bâtir la confiance en soi, l'autonomie et la fierté des personnes handicapées; par la fabrication d'articles utiles, solides et éco-responsables vendus à la Boutique APHK.

Oubliez la pellicule plastique et remplacez-la par nos produits lavables et durables. Ensemble, changeons nos habitudes de vie pour aider l'environnement et réduire nos déchets. Abonnez-vous à la page Facebook de la Boutique APHK et n'hésitez pas à « liker » et à partager nos publications : facebook.com/boutiqueaphk

Ne manquez pas la grande vente de livres et de cassettes qui aura lieu du 6 au 22 février à la Boutique APHK.

Le 20 février sera la Journée Mondiale de la Justice Sociale et, ce mois-ci, l'APHK a publié un article sur le sujet dans la rubrique blogue sur son site Web : aphke.org

### DES INFORMATIONS DE L'APHK

*Boutique*  
**aphk**

## PRODUITS APHK ÉCO-RESPONSABLES



✓ Sac à café réutilisable



✓ Plat en tissus pour micro-ondes



✓ Trio sacs de collation



✓ Ouvre pots



✓ Trio de couvre-bols

**655, rue Taché, Saint-Pascal**



### DES NOUVELLES DE QUARTIER-JEUNESSE 1995

Avant le congé des Fêtes, nous avons fait deux « partys » de Noël. Soit le 17 décembre 2024 avec les 10 jeunes de l'aide aux devoirs et le 20 décembre 2024 avec les 20 jeunes de 11 à

17 ans qui étaient inscrits pour l'occasion. Au menu : plaisir, cadeaux, bouffe et jeux.

Encore cette année, nous allons offrir des midis MDJ, des soirées de sport au gymnase de ESCB, des cours de Hip Hop, de la zoothérapie et de l'aide aux devoirs pour les jeunes de l'école primaire de Saint-Pascal.

La semaine de relâche qui aura lieu du 3 au 8 mars 2025 approche à grands pas. Tu veux en connaître

davantage sur ce qui va se passer, et bien, vient nous voir aux heures d'ouverture et nous te communiquerons tous les détails sur cette semaine remplie de belles activités. À noter, c'est pour les jeunes de 11 à 17 ans.

Une soirée retrouvailles avec un souper aura lieu le 10 mai 2025 afin de souligner les 40 ans de la MDJ. Plus de détails à venir dans les prochaines semaines.

Continuer à suivre notre programmation sur notre page Facebook Quartier-Jeunesse 1995 et sur notre site Internet [www.mdjstpascal.ca](http://www.mdjstpascal.ca).

**Caroline Beaulieu**  
*Intervenante, responsable de l'animation*  
**Maison des jeunes de Saint-Pascal**  
**418 492-9002**





## Les temps changent

... PAS QUE LE CLIMAT !

# 5 bonnes pratiques avec ses appareils électroniques



### Réduire

C'est simple, résister à l'attrait de la nouveauté évite l'extraction de nouvelles matières premières!



### Choisir durable

Si l'achat est indispensable, osez l'usager! On y trouve des appareils de très bonne qualité.  
Optez pour un appareil durable, facilement réparable et prenez-en soin!



### Réparer

Un appareil brisé ou qui fonctionne moins bien n'est pas forcément en fin de vie!  
Grâce à la réparation et à des conseils d'entretien, vous pourrez allonger la durée de vie de vos appareils, et augmenter vos économies!



### Donner

Un appareil qui fonctionne encore est plus utile s'il est donné à une autre personne (ami, organisme, etc.) que s'il est stocké ou jeté; et vous faites des heureux!



### Recycler

En recyclant nos appareils, nous réutilisons leurs matières et limitons ainsi l'extraction de nouvelles ressources. Apportez-les dans un écocentre ou dans un des points de dépôts de la région.



Les appareils électroniques ont un impact trop important pour être pris à la légère.

**Renversons la tendance!**



**CLUB LIONS**

**CHANGEMENT DE DATE POUR LE SOUPER CRABE**

Le souper crabe des Lions de Saint-Pascal (formule pour emporter) **se tiendra le samedi 19 avril** contrairement au 26 avril tel qu'annoncé précédemment.

Lion Réjean Joseph

**INVITATION DE L'UNITÉ DOMRÉMY**

L'unité Domrémy de Saint-Pascal vous invite le **samedi 1<sup>er</sup> mars 2025, à 20 h**, à la salle communautaire de Kamouraska, à une soirée de danse avec la musique de Jean-Paul et Sylvie.

Venez fêter avec nous le carnaval avec le bonhomme et ses duchesses. Un goûter préparé par Réjeanne et Gaston St-Pierre sera servi durant la soirée. Pour information 418 492-3626.

Bienvenue à tous!

Gisèle Chamberland, présidente

**INVITATION DU CLUB DES 50 ANS ET PLUS**

Le Club des 50 ans et plus vous invite à une rencontre avec Madame Tougas de la Caisse Desjardins Centre-Est-du-Kamouraska.

SUJET : Nous apprendre comment fonctionne la version numérique pour gérer nos choses. Activité ouverte à tous!

QUAND : **Le mardi 11 février 2025 au Centre-Femmes**

HEURE : **13 h**

Si toutefois il y a trop de personnes, nous planifierons une autre rencontre. **Inscription obligatoire pour y participer au 418 308-0563.**

Nous vous invitons!

Nicole Despatis



**CHRONIQUE  
DE LA SÛRETÉ  
DU QUÉBEC**

La Sûreté du Québec souhaite mettre en garde la population d'un stratagème de fraude qui a été rapporté en ce moment dans la région de Rivière-du-Loup.

À cet effet, un ou des fraudeurs appellent chez des gens en se faisant passer pour des policiers ou des représentants d'institution financière et avancent qu'ils ont détecté une fraude au niveau de leur compte bancaire. Afin régulariser leur situation, le fraudeur demande à la personne de retirer de l'argent de son compte et de placer les billets dans une enveloppe avec ses cartes de débit ou de crédit, à l'intérieur de sa boîte aux lettres, en prenant bien soin d'inscrire leur numéro d'identification personnel (NIP). Ensuite, il leur indique que quelqu'un passera un peu plus tard récupérer l'enveloppe afin de régulariser ou sécuriser le tout. Les victimes subissent, par la suite, une perte monétaire.

Restez vigilants et évitez de donner des renseignements personnels ou bancaires tel que votre NIP.

En cas de doute, posez des questions et faites les vérifications qui s'imposent avec votre institution financière.

Si vous avez été victime de ce stratagème, vous pouvez communiquer avec la Sûreté du Québec ou avec le centre antifraude du Canada au 1 888 495-8501.

**Service de la diffusion et des relations médias**

Sûreté du Québec  
Région du Bas-Saint-Laurent / Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine  
Bureau : 418 721-7250  
Visitez [sq.gouv.qc.ca](http://sq.gouv.qc.ca)

**Restons connecté.e.s!**

**Centre-Femmes**  
LA PASSERELLE  
DU KAMOURASKA

INSCRIPTION  
418-492-1449

**12 février 13h30 - Atelier transformation :  
Charcuterie maison**

**20 février 9h30 - Toast-café : ATA**

**26 février 9h30 - Atelier d'art**

**27 février 13h30 -  
Portefolio : Dépendance et autonomie  
affective**

**27 février 17h30 - Rencontre interculturelle :  
Le système de santé**

**ACTIVITÉS  
FÉVRIER**

... et bien plus

VOIR LA PROGRAMMATION COMPLÈTE [www.lapasserelledukamouraska.org](http://www.lapasserelledukamouraska.org)



**ROYAL LEPAGE**  
KAMOURASKA-L'ISLET

Agence immobilière  
Franchisé indépendant et autonome Royal LePage

[vdrapeau@royallepage.ca](mailto:vdrapeau@royallepage.ca)

**Courtier Immobilier résidentiel et commercial**

**Véronique Drapeau 418 894-3375**





**CENTRE VISUEL ST-PASCAL**  
UN REGARD SUR L'HORIZON

Dr Germain Dupuis, optométriste  
Dre Stéphanie Bélanger, optométriste  
Dre Virginie Boudreau, optométriste

269, rue Taché, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0  
Tél. : 418 492-1430 • Téléc. : 418 492-2832

**Riche en expertises**

Carolyne Thériault, CPA auditrice  
[carolyne.theriault@mallette.ca](mailto:carolyne.theriault@mallette.ca)

Jessy St-Onge-Lemieux, CPA auditrice  
[jessy.lemieux@mallette.ca](mailto:jessy.lemieux@mallette.ca)

Pascal Briand, CPA auditeur  
[pascal.briand@mallette.ca](mailto:pascal.briand@mallette.ca)

La Pocatière : 418-856-2690  
St-Pascal : 418-492-3515

[mallette.ca](http://mallette.ca)

**MALLETTE**



**carrosserie**  
**SEBASTIEN MASSÉ**  
418 308-1001

**CarrXpert**  
Carrossier expert  
KAMOURASKA

✓ Équipements à la FINE POINTE de la technologie  
✓ Techniciens CERTIFIÉS ✓ Travaux GARANTIS À VIE

- Carrosserie • Mécanique et alignement
- Redressement de châssis avec système 3D
- Esthétique automobile (nettoyage int. et ext.)
- Traitement antirouille

**enterprise** 216, rue Rochette, Saint-Pascal 

**CET ESPACE  
est pour  
vous!**

**familiprix**  
EXTRA

 **Raphaëlle Paradis et Marcelle Pelletier**  
PHARMACIENNES

**HEURES D'OUVERTURE**

Lundi - Mardi - Mercredi - Vendredi : 9 h à 18 h  
Jeudi : 9 h à 20 h Samedi : 9 h à 17 h  
Dimanche : 10 h à 13 h

555, rue Taché, Saint-Pascal 418 492-1234

Notre Kamouraska, on l'aime et on en prend soin! 

**Le Placoteux**  
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

**HÉLAINE PETTIGREW**  
Conseillère en publicité  
418 492-2706 poste 108  
[helaine@leplacoteux.com](mailto:helaine@leplacoteux.com)

491, avenue D'Anjou, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0

**WWW.LEPLACOTEUX.COM**

**Gens D'AFFAIRES**  
DE SAINT-PASCAL

**Vous aimeriez devenir  
membre gratuitement?**

Louis Turbide  
418 492-2706 poste 105  
[direction@leplacoteux.com](mailto:direction@leplacoteux.com)

 @gensdaffairesdesaintpascal

JUSQU'AU 14 FÉVRIER 2025

OBTENEZ  
**15%**  
DE RABAIS

SUR VOS  
**COMMANDES DE  
PORTES ET FENÊTRES**

**ABRITEK**  
MANUFACTURIER PORTES & FENÊTRES

VENEZ RENCONTRER NOS SPÉCIALISTES DÈS MAINTENANT !

Obtenez 15% de rabais sur toute nouvelle commande de portes et fenêtres ABRITEK.  
Cette promotion est valide du 20 janvier au 14 février 2025. Ne peut être jumelé à aucune  
autre offre ou promotion. Détails à votre Centre de rénovation Camille Dumais.

**DUMAIS**  
camilledumais.com  
VOTRE CENTRE DE RÉNOVATION DEPUIS 1953!

UNE ÉQUIPE  
**D'EXPÉRIENCE**  
POUR TOUT VOS **PROJETS**  
ET À L'ÉCOUTE DE VOS **BESOINS!**

**MATÉRIAUX & QUINCAILLERIE**

**PORTES & FENÊTRES**

**OUTILLAGE & MACHINERIE À BOIS**

**COUVRE-PLANCHER & DÉCORATION**

**POÊLES & FOURNAISES**

ET BIEN PLUS !

📍 1005 rue Lévesque, Saint-Pascal (Québec)

☎ 418 492-2347

Licence R.B.Q.: 1185-5277-70

**CAMILLEDUMAIS.COM**

## CONSULTEZ VOS INFOS À LA SOURCE

Meta censure les médias, dont votre hebdomadaire  
**Le Placoteux**, en bloquant les nouvelles de ses  
plateformes Facebook et Instagram.



Restez informé et ne manquez rien  
de l'actualité en vous inscrivant  
à notre infolettre.

[leplacoteux.com/inscription-infolettre](https://leplacoteux.com/inscription-infolettre)

Le **Placoteux**  
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD